DEUXIÈME PARTIE. — 1. M. Auguste Wassenove, Troisième *marche aux flambeaux* pour piano, Meyerbeer. — 2 Mlle Jeanne Dusautoir, *Je n'ose*, Tagliafico. — 3 M. Edmond Toulet, Première fantaisie brillante, Arban. — 4. M. Arthur Degrave, *Le Pâtre-Vaud*, ballade vocalise par l'auteur, Arthur Degrave. — 5 M. Auguste Guillaume *Le carnaval de Venise*, air varié, Demerasseman. — 6. Mlle Jeanne Dusautoir, Grand air des *Mousquetaires de la Reine*, Halévy — 7. M Henri Vergote, Chansonnette, ***

Une entrée de 1 franc est fixée pour les personnes étrangères à la Société.

Notre correspondant de Flers nous écrit qu'un service solennel sera chanté, lundi prochain, à dix heures, dans l'église du Sart, à Flers, pour le repos de l'âme du garde-chasse Paindavoine.

Une attention touchante : plusieurs gardes-champêtres se sont cotisés pour déposer, ce jour-là, sur la tombe du malheureux garde-chasse, une magnifique couronne commémorative.

L'identité du cadavre retiré avant-hier du canal de Roubaix n'est pas encore établie.

Voici le signalement qui nous est communiqué :

Taille 1 mètre 70, visage ovale, cheveux chatains, front ordinaire, nez petit, bouche moyenne, menton rond, complètement rasé, corpulence assez forte. Le noyé paraît âgé de 25 à 30 ans. Dans l'une de ses poches, on a trouvé un boulon à tête percée et un pointeau, Le corps est vêtu d'une redingote courte noire, gilet en drap noir avec manches de lustrine de même couleur, tricot en laine grise, chemise crétonne avec larges raies bleues et grises, cravate laine rosée en forme d'écharpe. Ses pieds sont chaussés de bottines à élastiques en bon état et de chaussettes en laine grise.

Il n'a pas encore été possible de préciser la cause de la mort que l'on croit cependant être accidentelle ou volontaire.

Les deux écoliers de Roubaix disparus du domicile de leurs parents, hier, ont été retrouvés à Roncq.

Ils ont été recueillis dans l'estaminet à l'enseigne : *Aux orphelins* où on est venu les reprendre.

On a dressé procès-verbal, pour abandon d'enfant, contre Marie L..., de Wasquehal. Cette fille, âgée de 20 ans, a une petite fille de 13 mois, et dans quelque temps elle sera mère une seconde fois. Avant-hier, elle s'est présentée chez le père de ses enfants, lui demandant s'il était bientôt disposé à l'épouser, d'autant plus qu'elle avait été chassée par ses parents.

Ce dernier allégua qu'il était militaire, qu'il ne pouvait contracter ce mariage, etc. En présence de cette fin de non recevoir, elle a laissé sa petite fille dans la maison, puis a disparu. On parle beaucoup de cette affaire dans le village.

On nous écrit de Dunkerque :

« Il se produit en ce moment sur la plage de Rosendaël, une fièvre de constructions qui fait penser à ces villes d'Amérique créées en quelques mois.

» Cent châlets bâtis l'an dernier, loin d'avoir calmé cette épidémie l'ont augmentée ; cent autres sont sur le chantier, ou en projet, et malgré cela l'indigène redoute que l'on manque encore de logements comme l'an dernier, tant est grande la vogue, du reste légitime, de cette jeune et jolie plage.

» On raconte, (noms à l'appui), que tous ceux qui y ont bâti ou acheté du terrain ont doublé leur capital ; c'est, on le comprend, un fort encouragement à les imiter, par ce temps de placements improductifs ou suspects. »

NOTABILITÉS COMMERCIALES de Roubaix

AU MOUTON COURONNÉ. Nouveautés. Gde-Rue, 58

Mon DELEPORTE, Gde-Place, contour St-Martin
CHAPELLERIE en tous genres

Mlle TEMPEZ. Spécialité de Chaussures
GRANDE RUE, 44 BIS

LIBOSSART Frères, rue du Curé, 10
Spécialité p r Noces et Baptêmes. Glaces p r malade

A. LECLÈRE, marchand-tailleur, 31, Gde-Rue
Haute Nouveauté Française et Anglaise
MAISON SÉRIEUSE NE FAISANT QUE LA MESURE

DESBONNET-AVETTANT, Grande-Rue, 20
SPÉCIALITÉ DE BLANC ET DEUIL

BARREZ-LEULIETTE, 30, r. du Vieil-Abreuvoir
Pianos, Musique, Abonnement et Location.

DUHEM-MERCHEZ, Grande-Rue, 31
Corsets, Jupons et Tournures
MACHINES A COUDRE EN TOUS GENRES.

AU PALAIS DE CRISTAL, 16, Grande-Rue
Confections p r Hommes et Enfants.

Mme CHATTELEYN-ONOF, contour Notre-Dame
COURONNES MORTUAIRES
Plantes et Bouquets en tous genres

QUEVERUE-MICHAUX, fabricant de Billards
Succr de Vandecasteele, ancn mon Bocq
RUE DES DOUZE-APOTRES, 11, A LILLE

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO
TREIZE MÉDAILLES OR, VERMEIL, ARGENT & BRONZE
A. SCHOUTETEN, 17, r. d'Isquermes, Lille

FLINOIS-BLONDEAU, Grande-Rue, 12.
HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
parures diamants pend.es bronze et composition

Lettres mortuaires et d'obits
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — Avis GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CALAIS. — M. Ribot, député, écrit pour protester contre l'idée qu'on lui prête de se présenter dans la Charente-Inférieure. Il n'a nullement l'intention de se soustraire au jugement des électeurs du Pas-de-Calais.

ARRAS. — Par ordonnance du ministre de la Justice, du 7 mars, M. Lefebvre du Prey, conseiller à la cour d'appel de Douai, a été désigné pour présider les assises du Pas-de-Calais, qui se tiendront à St-Omer dans le courant de juin 1881.

— DUNKERQUE. — Mardi, vers 11 heures et 1/4, le sieur Fidèle-Constant-Louis Keukelaere, âgé de 45 ans, chauffeur-mécanicien de la pompe à incendie, occupé à nettoyer les carreaux de vitres au Musée, est tombé accidentellement d'une hauteur de 10 mètres environ sur le parquet. Dans cette chute, ce malheureux s'est fracturé le crâne. Transporté à l'hospice, il y est décédé à une heure de relevée.

— Dimanche, vers 7 heures du soir, Emile Géraert, condamné à un an de prison, s'est évadé de la maison d'arrêt en escaladant le mur d'enceinte haut de six mètres. Il s'est hissé au moyen d'une corde fabriquée avec des ficelles servant à façonner des filets de pêche.

On croit que Géraert avait des compères au dehors, car à l'extrémité de la corde qu'il a employée pour escalader, se trouvait un poids de 20 kil. qui n'appartient pas à la maison.

— SAINT-MAULVIS. — Il y a quelques jours, Mme Thélin, propriétaire à Saint-Maulvis, faisait vider sa fosse d'aisance. Quel ne fut pas son effroi et celui des travailleurs quand on découvrit le corps d'un enfant nouveau-né. L'auteur de cet infanticide a été arrêté.

FAUBOURG. — Jeudi dernier, pendant que Mme de la Routière se rendait au marché de St-Pierre, sa bonne qui gardait la maison était assise devant une cuisinière, tenant un enfant dans ses bras, qu'elle laissa tomber sur une marmitte où bouillait le pot-au-feu.

La marmitte fut renversée sous le poids de l'enfant, qui fut si horriblement brûlé qu'il en mourut.

TOULIS. — Ernest Jumesucourt, domestique, monté sur un chariot qu'il conduisait, perdant l'équilibre, est tombé si malheureusement que les deux roues lui ont passé sur le corps. La mort a été instantanée.

Il laisse une veuve et trois enfants sans ressources.

MERVILLE. — La Lys est à 2 m. 44 au-dessus de l'étiage et s'élève constamment sous les pluies. Voici venir la cinquième inondation en ce terrible hiver.

CONDÉ. — La crue de l'Escaut inspire, à nouveau, de sérieuses inquiétudes. A Condé, les eaux ont haussé de 96 centimètres.

— SAINT-AMAND. — Le Conseil de Saint-Amand les-Eaux vient de prendre les moyens pour engager la Compagnie des tramways de Valenciennes à prolonger leur ligne en exploitation, de Raismes à Saint-Amand.

— VALENCIENNES. — Le musée de Valenciennes vient de s'enrichir de tableaux précieux, legs de M. Bruno-Chérier. Ces œuvres sont au nombre de six : Le portrait de Carpeaux, un buste en bronze de Carpeaux, représentant Chérier lui-même, et quatre croquis à la plume et au crayon dûs à la main de Carpeaux. Le musée dit de Carpeaux se complète, comme on le voit.

FRÉVENT. — Le Conseil municipal vient de voter un crédit pour la fondation d'une école laïque qui serait, dit-on, appelée à remplacer celle des Frères.

SAINT-MARTIN-AU-LAERT. — *Une centenaire.* — On nous annonce que lundi prochain, 14 mars, une touchante cérémonie qui fera époque dans la paroisse de Saint-Martin-au-Laert. Mlle Catherine Lurette célèbrera son jubilé de 100 ans. Elle est née, en effet, à Renty (canton de Fauquembergues), le 13 mars 1781. Une messe sera solennellement chantée à 11 heures.

BEAUREVOIR. — La nommée Milbat Catherine, âgée de 49 ans, manouvrière, née à Forbach (Lorraine) et domiciliée à Hornu (Belgique), surprise en flagrant délit de vol dans l'église de Beaurevoir, a été mise en état d'arrestation. Cette femme fouillait les troncs avec de petits morceaux de bois enduits de glu. Elle a déjà subi une condamnation à 13 mois de prison pour vol de même nature.

CAMBRAI. — L'avant-dernière nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans les ateliers de M. J. Vitté, fabricant à Villers-Ghislain, et ont emporté pour plus de 600 francs de tissus de soie. On espère découvrir les coupables.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 mars. — Eveline Hespel, rue de l'Alma, cour Fraignac, 5. — Gustave Delestrait, rue Decrême, cour Pauchant, 13. — Georges Lepers, rue du Fort, cour Desurmont, 1. — Jeanne Doby, rue de la Fosse aux-Chênes, cour de l'Aigle d'or. — Louise Devos, rue Jacquart, cour Dhallnin, 13. — Louis Joui, rue de l'Alma, cour Decock, 17. — Valentine Acous, rue Meyerbeer, maison Deschamps. — Jules Vanhamme, rue Ste-Thérèse, 35. — Julie Escolas, rue de l'Alma, 147. — Léonie Jardez, rue de Fourcroix, 12, maison Beitte.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 mars. — Victor Rigault, 28 ans, domestique, rue du Chemin de Fer, cour Desrousseaux, 2. — Benjamin Dufauw, 76 ans, journalier, rue de l'Hospice, Hospice Civil. — Virginie Vancassel, 1 an, rue du Coq Français, 59. — Jules Saesen, 18 ans, journalier, Hôtel Dieu. — Basile Decock, 67 ans, marchand de pommes de terre, Hôtel Dieu. — Léon Huponcheel, 7 ans, Hôtel-Dieu. — Sophie Hussin, 72 ans, pensionnaire des Petites-Sœurs, rue St-Jean.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille RIGAULT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Victor RIGAULT, décédé à Roubaix, le 8 mars 1881, à l'âge de 28 ans, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 11 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin-de-Fer, cour Desrousseaux.

Des OBITS seront chantés en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste LAIGNEL, vendredi 11 mars, à 7 heures, obit par la Confrérie des Trépassés. Samedi 12, à 7 heures, obit par la Confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le même jour, à 7 heures 1/2, obit par la Confrérie du Rosaire vivant. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille SUVELIER-LÉZY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Louis-Henri-Ernest SUVELIER, décédé à Roubaix, le 9 mars 1881, à l'âge de 20 mois et 10 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 11 courant, à 4 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Brezin, près l'église.

ÉPHÉMÉRIDES

JEUDI 10 MARS. — *Les 40 martyrs.* — 1667. — CRÉATION D'UN LIEUTENANT DE POLICE A PARIS.

Le lieutenant de police était spécialement chargé de l'ordre et de la tranquillité dans la ville de Paris. Ses attributions étaient à peu près celles du préfet actuel. Le premier lieutenant de police fut Nicolas La Reynie.

1759. — CRÉATION DE L'ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Cette ordre fut créé pour récompenser les services des officiers étrangers appartenant à la religion protestante et auxquels l'ordre de St-Louis était inaccessible.

Il y avait quatre commandeurs : deux allemands et deux suisses.

La croix portait cette légende : *Pro virtute bellica.*

Belgique.

Parlement belge.

Bruxelles, 9 mars.

Chambre des Représentants. La Chambre discute le budget de la guerre.

M. Frère-Orban, ministre des affaires étrangères, répond à une question relative aux fortifications de la Meuse, dit que le gouvernement s'en tiendra au système de défense voté en 1859, ce qui prouve que le gouvernement n'a pas l'intention de fortifier la Meuse, contrairement à ce que l'on a annoncé.

Inondations en Belgique

— Par suite des pluies qui ne cessent de tomber, on craint partout de nouvelles inondations. La rivière L'eau d'Heure a débordé sur tout son parcours.

Les riverains depuis Walcourt usqu'à Romerée ont dû se hâter de sauver leurs bestiaux et leurs instruments aratoires. Les moulins et les nombreuses usines qui se trouvent sur ses rives sont envahies par les eaux.

A Charleroi pendant toute la nuit de lundi à mardi les eaux de la Sambre n'ont cessé de monter. La rivière a débordé en aval de la ville vers Bosquet-Ville ; le Piéton et le canal de Bruxelles ont aussi débordé en plusieurs endroits, la navigation est de nouveau interrompue pour plusieurs jours.

Il serait vraiment temps que l'administration supérieure prit des mesures pour éviter le retour si fréquent de ces inondations qui désolent et ruinent nos contrées.

Voici quelle était ce matin, à 9 heures, la cote de l'échelle des écluses d'Antoing et de Constantin. Ecluse d'Antoing 17-50 avec une augmentation de 0.12, Ecluse de Constantin 16,02 sans variation sur hier.

FAITS DIVERS

— La production et la consommation du papier s'élèvent aujourd'hui à un chiffre formidable qui va chaque année en augmentant.

Il résulte d'un travail récent qu'ils existe actuellement 3,985 manufactures, répandues sur la surface du globe, et que ces manufactures produisent annuellement 980 millions de kilos de papier de chanvre, de lin, de paille, de jute ou de riz.

La moitié environ de ce papier, soit 475 millions, est utilisée par l'imprimerie.

Les journaux à eux seuls en emploient plus de 300 millions de kilos, ce qui fait quotidiennement environ 752,000 kilos.

Les gouvernements en consomment pour les services administratifs 100 millions de kilogrammes ; les écoles 90 millions ; le commerce, 120 millions ; l'industrie, 90 milions ; les lettres et correspondances privées, 50 millions.

Le nombre des hommes, femmes et enfants employés à la fabrication du papier dépasse 190.000.

— On écrit de Saint-Marcelin (Isère), 8 mars :

« Un singulier infanticide vient d'être découvert à Izeaux.

» La femme V..., à plusieurs reprises, a fait avaler des épingles à son jeune enfant. Le malheureux petit être n'a pas tardé à expirer au milieu d'atroces souffrances.

» L'autopsie du cadavre a eu lieu, et le médecin légiste a retrouvé dans l'estomac plusieurs épingles ayant occasionné la mort.

» La femme V... a été arrêtée et écrouée ici. »

Nous extrayons du *Temps* quelques passages d'une variété intitulée : la *Vie à Paris, par un allemand*. L'esprit et les défauts de notre race y sont analysés d'une façon assez originale :

A l'exception de quelques grands journaux, la presse politique ne donne, en ce qui concerne l'étranger, que quelques dépêches télégraphiques ; mais des maigres télégrammes ne suffisent certainement pas pour renseigner le lecteur sur l'état politique et social de l'étranger.

Notre second défaut national, s'il faut en croire l'auteur, c'est le désir que nous avons tous de nous distinguer en occupant des positions officielles qui nous mettent bien en vue, mais qui ont cet inconvénient de développer outre mesure chez nous l'esprit bureaucratique.

La France a des milliers et des milliers de fonctionnaires de trop, et, comme le gouvernement est centralisé outre mesure, ces fonctionnaires servent le gouvernement beaucoup plus que le pays et entretiennent partout la routine. Ils obéissent aveuglément à leurs supérieurs et règnent despotiquement sur leurs subordonnés.

. . . . . .

Le Français tient « l'esprit » pour une de ses plus éminentes qualités, et même pour une qualité exclusivement française. Quand un étranger se fait remarquer dans un salon par ses saillies spirituelles, les Français marquent tous un vif étonnement. « Pas mal pour un étranger ! » s'écrient-ils ; et, quand la politesse les empêche de l'exprimer, leur étonnement se lit sur les traits de leur visage. Le plus grand éloge qu'un Français puisse faire d'un étranger spirituel, il l'exprime en ces termes : « Il a l'esprit français ! » et alors il croit réellement que l'étranger est à moitié Français. Ceci dénote évidemment de la vanité, et le Français a de la vanité. Mais je crois que l'on exagère par trop ce défaut national, et que les autres nations, qui voient très bien la paille dans l'œil des Français, ne remarquent pas la poutre dans leurs propres yeux. L'Anglais s'imagine qu'il n'y a de vrais gentlemen que dans son pays, et il ne se gêne pas pour le dire aussi souvent que possible. L'Allemand parle volontiers de la fidélité allemande, comme si, en dehors de l'Allemagne, la fidélité à la patrie n'existait pas ou ne résistait pas à l'épreuve ; et il parle aussi, avec une emphase particulière, du chêne allemand, comme si le chêne lui devait son existence, et ne réussissait pas aussi bien sur la terre étrangère que sur la terre allemande.

NOUVELLES DU MATIN

Le scrutin de liste

Paris, 9 mars, 6 h. soir.

M. Gambetta doute du plein succès du scrutin de liste.

Il aurait engagé une compagnie d'agents adroits qui font une tournée dans les départements et s'enquièrent des jeunes avocats conférenciers et des journalistes ayant des velléités pour la vie parlementaire. Ceux qui se montreraient favorables aux idées opportunistes seraient portés par M. Gambetta sur les listes.

Cette agence politique exploiterait aujourd'hui les départements de l'Est.

Paris, 9 mars, 5 h. soir.

On parle dans les couloirs de la discussion relative au scrutin de liste. On commente la non-intervention, annoncée, du ministère dans cette question et on prévoit que la chute du cabinet sera amenée par la résistance opposée par MM. Cazot, Farre et Constans, à M. Ferry.

Un cabinet centre-gauche lui succéderait.

La *Paix*, organe du Président de la République, explique pourquoi, après avoir tenu pour le scrutin de liste, elle préfère le scrutin d'arrondissement. A des gouvernements qui violaient la liberté électorale, nous opposions la revendication du scrutin de liste comme le seul moyen d'atténuer les effets de l'intimidation des électeurs par les fonctionnaires.

Le scrutin de liste est un instrument de combat et voilà pourquoi, lorsqu'il s'agissait de combattre des gouvernements de violence et de perfidie, nous nous en montrions partisans comme nous le ferions encore dans des circonstances analogues.

M. Gambetta, ses amis politiques et ses journaux font de grands efforts pour obtenir du gouvernement qu'il consente à garder la neutralité complète sur la question du mode de scrutin.

On faisait remarquer hier, à la Chambre, non sans quelque a-propos, que ces efforts constituaient un démenti péremptoire à cette affirmation des partisans du scrutin de liste, qui voudraient faire croire que la majorité des membres du conseil est avec eux.

Ces efforts sont plus qu'un démenti : ils sont un aveu assez net des dispositions du cabinet à l'égard de la proposition Bardoux.

En demandant que le cabinet reste neutre, M. Gambetta avoue qu'il craint qu'il ne soit disposé à se prononcer contre son désir.

Cette crainte est justifiée.

Les victimes du coup d'Etat du 2 Décembre

Paris, 9 mars, 3 h. 50 soir.

La commission chargée de l'examen du projet de loi relatif aux victimes du coup d'Etat du 2 Décembre, a entendu, ce matin, la lecture du rapport de M. Waldeck-Rousseau.

Elle en a adopté les conclusions.

Lors de la discussion, M. Talendier se propose d'introduire une disposition additionnelle, tendant à distribuer à chaque victime du coup d'Etat, une médaille commémorative.

Le recrutement de l'Armée

Paris, 9 mars, 4 h. soir.

La commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la modification de la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée, a entendu le rapport de M. Paul Bert.

Ce rapport a été approuvé par la commission et sera déposé demain sur le bureau de la Chambre.

S. E. le cardinal de Bonnechose

Paris, 9 mars, 5 h. 55, soir.

Un télégramme de Rome, adressé à la *Défense*, annonce que S. E. le cardinal de Bonnechose a exprimé au Pape la satisfaction de l'épiscopat français, pour la politique de prudence tenue par le Saint-Siége à l'égard du gouvernement français et le désir des évêques et des catholiques de voir Mgr Czacki rester nonce.

Le Pape a exprimé toute la confiance qu'il avait dans Mgr Czacki. (*Havas.*)

Un événement

M. Emile de Girardin commente, dans la *France*, un article très-remarqué du *Petit Journal*, affirmant que le président de la République est favorable au scrutin de liste et qu'il estime que le gouvernement doit prendre parti dans l'importante question soulevée par la proposition Bardoux.

L'éminent publiciste conclut en déclarant que la Chambre a à résoudre des questions plus urgentes que celle de la réforme électorale.

Mort de M. Thiroulin

M. Thiroulin, vice-président du tribunal de la Seine, est mort hier matin. M. Thiroulin a succombé à une fluxion de poitrine. Il était président de la 6e chambre civile et il y siégeait encore il y a huit jours.

Le département de la Seine-Maritime

Les délégués du Havre ont été entendus par la commission d'initiative qui est saisie de la proposition portant création d'un département de la Seine-Maritime, avec le Havre comme chef-lieu.

A ce sujet, rappelons que, le 10 septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale avait été saisi d'une proposition analogue par M. Gambetta.

Ce projet avait été rédigé par M. Antonin Proust, secrétaire général du gouvernement.

Le projet fut alors repoussé à une voix de majorité, celle du général Trochu.

Université française à Luxembourg

On écrit de Luxembourg à la *Gazette de Cologne :*

» On ne parle que de la demande, adressée par des PP. Jésuites au gouvernement, d'ouvrir ici une Université française. On n'a encore dit ni oui ni non. Il paraît que le gouvernement craint de froisser les susceptibilités du gouvernement français, qui se trouve parmi les puissances garantes de la neutralité de notre pays. »

La police des mœurs

On assure que le service des mœurs va être supprimé et rattaché à la sûreté générale. Le chef de ce service serait mis à la retraite par retrait d'emploi.

Une conséquence de l'affaire de la rue Duphot

L'instruction a été retirée à M. Guyot, juge à Paris, par décision de M. le ministre de la justice.

Le pourvoi du colonel Chatel

Le colonel Chatel, l'acquitté du procès des satyres de Bordeaux, mis à la retraite après son acquittement, vient de se pourvoir devant le conseil d'Etat.

Le référé de M. Meyer

Paris, 9 mars, 5 h. 45, soir.

On annonce que M. Meyer interjette appel de l'ordonnance qui a été rendue hier par le président du tribunal, le déboutant de sa demande en réintégration au *Gaulois*.

Secours du Pape

Rome, 9 mars, 3 h. soir.

Le Saint-Père a envoyé des secours considérables aux malheureux éprouvés par le tremblement de terre à Casamicciolo.

Les Archiducs de Russie au Vatican

Rome, 9 mars, soir.

Les princes russes ont passé trois heures au Vatican, visitant la bibliothèque, les musées et les jardins.

Sinistres en mer

Nous recevons d'Eidimbourg la dépêche suivante :

« Tempête terrible sur la côte septentrionale d'Ecosse. Une dizaine de navires ont fait naufrage et plus de 100 marins ont perdu la vie. »

Le trois-mâts *Ajax*, allant d'Anvers à New-York, a fait naufrage au large de la plage de Rockaway ; quatorze hommes de l'équipage ont péri ; quatre d'entre eux se sont coupé la gorge lorsqu'ils ont reconnu que le navire était perdu.

Voyage du prince Guillaume de Prusse

Le prince et la princesse Guillaume de Prusse vont prochainement venir en France.

Leurs Altesses, dont le mariage a été l'occasion de fêtes si brillantes à Berlin, entreprennent leur voyage de noces. Ils doivent visiter la France et l'Italie, avant de revenir à la cour.

La nièce de lord Raglan

On annonce de Londres la mort de lady Raglan, nièce du duc de Wellington et veuve de lord Raglan, mort en Crimée en 1855.

Lady Raglan était âgée de quatre-vingt-neuf ans.

La veuve du général Colley

Lady Colley, la femme du général qui vient de succomber dans la guerre contre les Boers, ira occuper, à son retour du Cap, les appartements de Hampton-Court, que S. M. la reine Victoria met à sa disposition.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Décrets nommant des maires et des adjoints.

Décret nommant un chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Décret modifiant la loi relative aux encouragements pour la pêche à la morue.

PARTIE NON OFFICIELLE

Nouvelles et correspondances étrangères.

M. Grévy chez le prince de Galles

M. Grévy est allé hier, à trois heures, à l'hôtel Bristel, rendre au prince de Galles la visite que celui-ci lui avait faite.

Elections à Andorre

Le *Figaro* publie le télégramme suivant :

« Urgel, 9 mars.

« Le commissaire spécial part demain pour Andorre.

» Aujourd'hui ont eu lieu les élections. Tous les conseillers révolutionnaires ont été réélus. »

Réception au ministère de la Guerre

La réception du général Farre réunissait hier soir la plupart des officiers généraux présents à Paris.

Mme Farre faisait les honneurs des salons

M. Gambetta est arrivé de bonne heure, accompagné de son secrétaire particulier et de M. Spuller.

Réception au ministère de l'Agriculture

Au ministère de l'Agriculture et du commerce, le ministre et Mme Tirard ont reçu la plupart des ministres et bon nombre d'hommes politiques parmi lesquels on cite MM. Langlois, Arthur Picard, Philippoteaux, Paul Bethmont, Marcellin Pellet, Germain, Ch. Floquet, Eugène Pelletan, Sadi Carnot, Magnin.

Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier*)

Conseil des ministres

Paris, 10 mars, 2 h. 20 s.

Les ministres se sont réunis ce matin.

Le conseil a discuté le projet relatif aux syndicats professionnels.

MM. Cazot et Tirard seront entendus demain par la commission.

Le gouvernement a décidé de repousser l'union des différents syndicats, en même que le maintien de l'admission des étrangers.

Le conseil a aussi décidé que le budget extraordinaire sera supprimé et rentrera dans les dépenses ordinaires.

Les crédits non employés pendant l'exercice ne seront plus répartis sur l'exercice suivant.

Banquet offert à M. Gambetta

Paris, 10 mars, 10 h. 50 matin.

On sait qu'un banquet doit être offert par les chambres syndicales à M. Gambetta.

Invité à y assister, le conseil municipal de Paris se serait divisé sur la réponse à faire à l'invitation. Les uns auraient été d'avis de la refuser, les autres de l'accepter et un troisième groupe dont le président fait partie serait disposé à y répondre favorablement, à la condition toutefois, que si M. Gambetta prononce un discours, ledit président pourrait à son tour parler librement sans communiquer à l'avance le texte de sa harangue.

Cette condition soulève, paraît-il, d'assez graves difficultés qui sont loin d'être encore résolues.

L'Administration générale de l'Algérie.

Alger, 9 mars.

On assure que le gouverneur général quitterait Alger seulement pour répondre devant le Parlement à une interpellation sur l'administration spéciale, non sur un fait particulier.

Un Sacrilège

Carcassonne, 9 mars, 3 h. s.

Aujourd'hui a eu lieu, par ordre de l'autorité préfectorale et municipale, le déboulonnement de la croix de la Mission.

Les ouvriers ayant laissé la croix à la voirie, exposée aux insultes des passants, les femmes de Carcassonne l'ont enlevée au milieu de la populace et l'ont transportée dans le jardin d'une maison particulière.

La coercition

Dublin, 9 mars.

Douze arrestations des membres de la Land-League ont eu lieu aujourd'hui. Les personnes arrêtées resteront en prison pendant dix-huit mois sans jugement. Parmi elles se trouvent tous les présidents et secrétaires des diverses sections de la Ligue agraire. Grande agitation dans le pays.

Londres, 9 mars.

On mande de Dublin que quinze nouvelles arrestations ont eu lieu aujourd'hui en vertu du bill de coercition.

Londres, 9 mars.

On croit que le nombre des arrestations opérées aujourd'hui s'élève à trente, parmi lesquelles celle de Nally, un des défenseurs dans le procès Parnell !

L'ambassadeur d'Espagne à Paris

Madrid, 9 mars.

Le duc Perman Numez, nouvel ambassadeur d'Espagne à Paris, arrivera à Paris dimanche.

Meeting en Amérique.

New-York, 9 Mars.

Un grand meeting de la Ligue agraire a été tenu à Brooklyn, dans la salle de l'Académie de musique, sous la présidence du maire.

Les résolutions adoptées condamnent l'action du gouvernement et du Parlement anglais, expriment des sympathies pour MM. Parnell et Davitt et souhaitent la victoire aux Boërs.

Nouvelles d'Amérique

Washington, 9 mars.

Le président Garfield a nommé ministre des Etats-Unis en France M. Lévi P. Morton.

MM Evarts, ancien ministre, Thurman, ancien sénateur et Timothey Howe ont été nommés commissaires du gouvernement américain pour la conférence monétaire.

Le Sénat a confirmé ces trois dernières nominations.

SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 10 mars

Présidence de M. LÉON SAY.

BRUITS DE COULOIRS

Il y a dans les couloirs du Sénat, un certain mouvement. On y parle de la formation d'un comité de jurisconsultes qui se proposent d'éclairer les congrégations religieuses sur l'impôt proposé par M. Brisson et de leur éviter la répugnance douloureuse de s'adresser aux bureaux d'un ministère spoliateur.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 10 mars 1881

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA.

BRUITS DE COULOIRS

La question du scrutin de liste fait l'objet de toutes les conversations dans les couloirs.

LE DÉVOUEMENT RÉCOMPENSÉE

La séance s'ouvre à 2 heures.

M. FARGY dépose une proposition de loi allouant des pensions aux familles des personnes victimes de leur dévouement en temps d'épidémie qu dans un incendie.

L'urgence est déclarée et le projet adopté.

L'ADMINISTRATION DE L'ARMÉ

La Chambre reprend la suite de la 1re délibération sur le projet de loi, adopté par le Sénat, sur l'administration de l'armée.

Les articles III à VIII et le premier paragraphe de l'article IX sont adoptés.

Au cours de la discussion du deuxième paragraphe, M. TÉZENAS développe un amendement portant que les directeurs des services administratifs de l'armée n'auront plus d'intermédiaires et correspondront directement avec les ministres.

Bulletin du Commerce

Ventes publiques de laines coloniales

Londres, 9 mars, 5 h 30 soir.

Vente 6,000 balles. — Les cours sont inchangés.

Le Havre, 10 mars, 1 h. 27 soir

Le marché reste dans la même situation 716 b. Chili en suint à 1,90 et 12 b. Montevideo à 1,80, ont été vendues aujourd'hui.

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Le Havre, 10 mars, 2 h. soir.

On a vendu environ un millier de balles ce matin. Les disponibles sont inchangés. Le terme semble se raffermir ; mars, est tenu à 71 ; avril 71,75 ; terme d'avril à septembre, 72,50 ; août-septembre 73.

Le *Cromwel* de New-Orléans et le *Alamo* de Galveston sont arrivés avec 4875 balles

New-York, 10 mars.

Prix du middling disponible 11 1/16.

Terme : Mars, 10,69 ; avril, 10,70 ; mai, 10,84 ; juin, 10,95 ; juillet, 11,04 ; août, 11,08 ; septembre, 10,65 ; octobre, 10,38. Prix fermes.

Ventes du 9 mars, 223,000 balles

Cours du good ordinary middling : à Charleston 8 1/2 ; à Savannah 79 ; à la Nouvelle-Orléans, 79

Terme à la Nouvelle-Orléans : mars, 10,27 ; avril, 10,37 ; mai, 10,45 ; juin, 10,56 ; juillet, 10,63 août, 10,67.

Recettes : dans les ports de l'Atlantique		11,000 b.
»	» du Golfe	8,000 b.
Expéditions : vers l'Angleterre		9,000 b.
»	» la France	0,000 b.
»	» le Continent	2,000 b.

Liverpool, 9 mars, soir.

Ventes 8000 balles. Les disponibles sont plus soutenus les livrables sont en hausse de 1/32.

MARCHÉ D'ANVERS.

New-York, 25 février.

Après un effort très-vigoureux fait par les haussiers afin d'arrêter le déclin dans les prix et de produire une avance, les cours ont encore baissé. Le mouvement à la hausse n'a pas été soutenu, et le marché a aisément fléchi sous les avis défavorables reçus de l'étranger et l'abondance de la récolte. Il y avait, et il y a encore, un autre élément de faiblesse, qui est d'autant plus effectif qu'il n'est pas tangible, c'est la perspective d'une récolte abondante pour la saison prochaine, et cela parce que l'on suppose qu'il y aura une augmentation dans la surface du terrain cultivé, qu'on se servira d'engrais d'une manière plus générale, et que le travail sera plus effectif. Les baissiers ont fait, lundi, une vive attaque sur le marché, abaissant les prix de 17 à 19 points, mais vers la clôture les cours s'étaient partiellement rétablis.

Hier, le marché a débuté faible, mais par suite de meilleurs avis reçus de Liverpool, la première dépression s'est plus que relevée et a été suivie de quelque irrégularité. On a l'intention de tenir une réunion à Memphis, pendant le mois de mai, à laquelle assisteraient des délégués de la « Mississippi Valley Planter's Association » et de toute la région où pousse le coton, afin d'étudier d'une manière générale les questions qui intéressent le coton. On sait que la position du commerce du coton change rapidement et il faut faire face avec intelligence à ces changement, afin qu'ils soient une source de prospérité au lieu d'amener la ruine. L'usage d'engrais, l'introduction d'instruments d'agriculture perfectionnés, un meilleur système de culture, et l'augmentation annuelle de la surface plantée, produisent un accroissement rapide dans la récolte annuelle. Cette augmentation doit se continuer jusqu'à ce qu'on puisse faire face aux besoins du monde civilisé avec abondance, avec constance et avec exactitude.

Quand on pourra avec quelque degré de certitude, s'attendre à une récolte raisonnablement abondante, une nouvelle ère s'ouvrira pour le commerce du coton, changeant matériellement les positions des planteurs et des marchands. L'amélioration dans la culture du coton, pendant ces dix ou douze dernières années, dans la Caroline du Sud, a été remarquable. Jusqu'à environ 1870, époque à laquelle on a commencé à employer abonpamment le phosphate, la récolte de l'Etat, sous l'influence de prix extraordinairement élevés, n'avait pas dépassé de beaucoup 200,000 balles. Depuis cette époque, malgré le déclin dans les prix de ce produit, il y a eu une augmentation soutenue dans la récolte, et on évalue maintenant le produit de 1879-80 à 500,247 balles, la surface en culture étant de 336,945 hectares.

PRODUITS DIVERS

Anvers, 9 mars

Pétrole. — Tendance baisse.

Disponible 23,75 courant 22, 50 avril 22,50, 4 derniers 22,75 sucre tendance , disponible 00,00, avril 00.00

Cérés lourds sans affaires.

Londres, 9 mars.

Temps : pluie.

Mark Lane. — Froments, marché très calme cours sans changement appréciable.

Importations à Londres en froment depuis lundi dernier 30140 quaters.

Cargaisons flottantes

Marché calme.

Acheteurs réservés.

Cargaisons arrivées : 8 à vendre : 10

Marseille